Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 72 (1969)

Rubrik: Notices nécrologiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notices nécrologiques

HENRI KETTERER
1904 - 1968

Vers la mi-août 1968, les Jurassiens de Neuchâtel apprenaient avec stupéfaction que M. Henri Ketterer avait été transporté d'urgence à l'hôpital. Le mal, hélas, était sans remède, et notre compatriote était enlevé à sa famille et à ses amis quelques jours plus tard, le 26 août exactement, à l'âge de 64 ans. La section neuchâteloise de la Société jurassienne d'Emulation perdait en lui son président, et les autres sociétés de Jurassiens, un membre éminent et dévoué.

Originaire de La Bourg, dans le Laufonnais, Henri Ketterer était né le 14 septembre 1904 à La Neuveville. C'est là qu'il suivit les cours du progymnase, puis de l'école de commerce, dont il sortit diplômé. Immédiatement, il entra dans la vie commerciale, au service d'une maison de Täuffelen. En 1934, il épouse Mlle Piaget, de Neuchâtel, et entre dans la maison d'import-export que dirige son beau-père. Mais bientôt sa santé va subir un profond ébranlement: en 1936, puis en 1938, il doit subir deux graves opérations. Rétabli, et la guerre ayant freiné totalement l'import-export, Henri Ketterer entre au service d'Annonces Suisses S.A., à Neuchâtel, dont il devait être jusqu'à sa mort un agent efficace et fort apprécié de la clientèle.

En 1947, le Neuvevillois qu'était Henri Ketterer sent vibrer son cœur aux premières manifestations du réveil jurassien. Avec d'autres, il réunit les Jurassiens du chef-lieu, et c'est successivement la fondation de la Rauracienne, société des Jurassiens de Neuchâtel et environs, d'une section du Rassemblement jurassien, puis d'une section de la Société jurassienne d'Emulation. Dès leur fondation, il est secrétaire de la Rauracienne et de l'Emulation, secrétaire inlassable, organisateur précis et d'un dévouement total, animateur plein d'imagination et de trouvailles. On peut dire sans exagération que, pendant quinze ans, il a porté ces deux sociétés à bout de bras. Aussi, en 1962, en devint-il le président, honneur qu'il n'avait jamais sollicité, mais qu'il accepta une fois de plus pour rendre service à ses compatriotes et à sa patrie d'origine. A vrai dire, tant la Rauracienne que l'Emulation, depuis leur création, lui doivent tout.

Toujours souriant, mais toujours à la tâche, quel était le secret d'Henri Ketterer? Un amour inépuisable pour le Jura et les Jurassiens, une fidélité inébranlable aux devoirs qu'il s'était imposés. Il

avait conservé une petite maison de campagne à La Neuveville, où il passait ses loisirs à cultiver des roses: mille plants, six cents variétés différentes y faisaient son orgueil. Rien ne comptait pour lui, hormis sa famille, son travail, ses roses et le Jura. Et quand ses multiples activités lui laissaient quelque temps libre, il cultivait l'héraldique, dessinait, avec sa minutie et son sens inné de l'illustration, des armoiries et de grands arbres généalogiques.

Autour de la tombe d'Henri Ketterer, le 28 août 1968, les Emulateurs et les Jurassiens de Neuchâtel avaient le cœur serré. Ils savaient qu'ils venaient de perdre le meilleur d'entre eux. Au nom de l'Emulation, le soussigné lui rendit l'hommage qu'il méritait. Les quelques mots prononcés étaient bien peu en regard de ce qu'Henri Ketterer avait fait pour le Jura et les Jurassiens. Du moins voulaient-ils être le signe d'une gratitude et d'un souvenir qui ne s'effaceront ni de nos cœurs ni de notre mémoire.

Roger Schaffter

HERMANN RENNEFAHRT
1878 - 1968

Né le 10 décembre 1878 et originaire de Walterswil (BE), Hermann Rennefahrt fit ses études gymnasiales à Berne et ses études universitaires à Berne, Paris et Berlin. En 1903, il ouvrit à Berne un bureau d'avocat qu'il dirigea avec beaucoup de succès pendant quarante ans. C'était un modèle de conscience professionnelle. Il couronna ses études par une thèse de doctorat consacrée au Jura: *Die Allmend im Berner Jura bis zur französischen Revolution.* Cette thèse fut très remarquée. Elle parut en 1904. Elle présente la vie des populations de l'ancien Evêché de Bâle depuis l'année 1500 jusqu'à la Révolution française, en mettant l'accent sur la vie économique, sans négliger cependant l'organisation du pays et le fonctionnement de ses institutions: le souverain (Landherr) et la commune (Gemeinde).

Parallèlement à son activité dans le barreau, Rennefahrt déploya de bonne heure une intense collaboration à toutes espèces de revues: juridiques, historiques, folkloriques; il participa à la vie des sociétés de juristes, d'historiens et y présenta des rapports sur des sujets d'intérêt général; il écrivit en outre de nombreux articles de journaux, notamment dans le *Bund* de Berne. La liste de ses travaux jusqu'en 1958 a été publiée dans le volume jubilaire que lui dédièrent cette année-là la Société d'histoire du canton de Berne et ses collègues de la Faculté de droit de l'Université de Berne (Archiv des Historischen Vereins

des Kantons Bern, vol. 44, p. 147). Il continua ses publications jusqu'à sa mort. Elle vint le surprendre peu avant son 90e anniversaire, le lundi 30 septembre 1968, après quelques jours d'hospitalisation, alors qu'il avait en préparation plusieurs manuscrits prêts à la publication. Au printemps et en été 1968, il travaillait encore régulièrement aux Archives de l'Etat.

En dehors de toutes ces activités, il trouva le temps de se consacrer pendant 20 ans, de 1931 à 1951, aux étudiants de l'Université de Berne en qualité de professeur extraordinaire, en donnant des cours sur *l'histoire du droit bernois* et en dirigeant des thèses de doctorat, même de droit jurassien. Et il se mit à la disposition du canton de Berne pour établir dès 1943 le nouveau recueil des lois, décrets et ordonnances.

C'était un travailleur infatigable, un homme aimable, paisible, aimant le Jura, auquel il consacra sa première publication, suivie de publications ultérieures.

Disons maintenant pourquoi Hermann Rennefahrt s'est fait un nom dans les «Actes». A l'assemblée annuelle de la Société jurassienne d'Emulation à La Neuveville, du 19 octobre 1912, il fut décidé, sur proposition du Comité central, de le nommer membre honoraire correspondant, en considération de son excellent ouvrage *Die Allmend im Berner Jura.* Il l'est demeuré jusqu'à sa mort.

Outre l'ouvrage cité plus haut, sa contribution à la vie jurassienne s'est affirmée surtout dans l'œuvre en quatre volumes *Grundzüge der bernischen Rechtsgeschichte,* publiée entre 1928 et 1936. C'est dans le premier volume qu'il témoigne en particulier de son intérêt pour le Jura en donnant un aperçu de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle jusqu'à la Révolution française, analysant les sources du droit (droit canon et droit féodal), la défense militaire, l'organisation judiciaire et administrative, la vie artisanale, la législation fiscale, la vie religieuse, l'assistance publique, la propriété foncière, etc.

Rennefahrt publia en outre:

en 1962: *Die Natur der Allmend - Nutzungsrechte in den Freibergen;*

en 1960/61: un travail sur *le renforcement du pouvoir public dans l'Evêché de Bâle sous le prince-évêque Jacques-Christophe Blarer de Wartensee (1575-1608);*

en 1965: un travail sur le *droit coutumier dans l'ancien Evêché,* et la même année, *Bauernunruhen im Elsgau (1462 u. 1525);*

en 1966: *Das Bergwerk in der Reuchenette;*

enfin en 1967: *Bern und Biel als Schiedsrichter in den Freibergen.*

Ces nombreuses publications témoignent de l'intérêt soutenu du professeur Rennefahrt durant toute sa vie pour l'histoire du Jura et la vie de ses habitants. Et personnellement, à plusieurs reprises, nous nous sommes entretenu avec lui des questions touchant le Jura qui lui tenait à cœur. Il avait largement mérité la distinction dont l'avait honoré la Société jurassienne d'Emulation en 1912.

Albert Comment

FRÉDÉRIC-ÉDOUARD KOBY
12.9.1890 - 12.9.1969

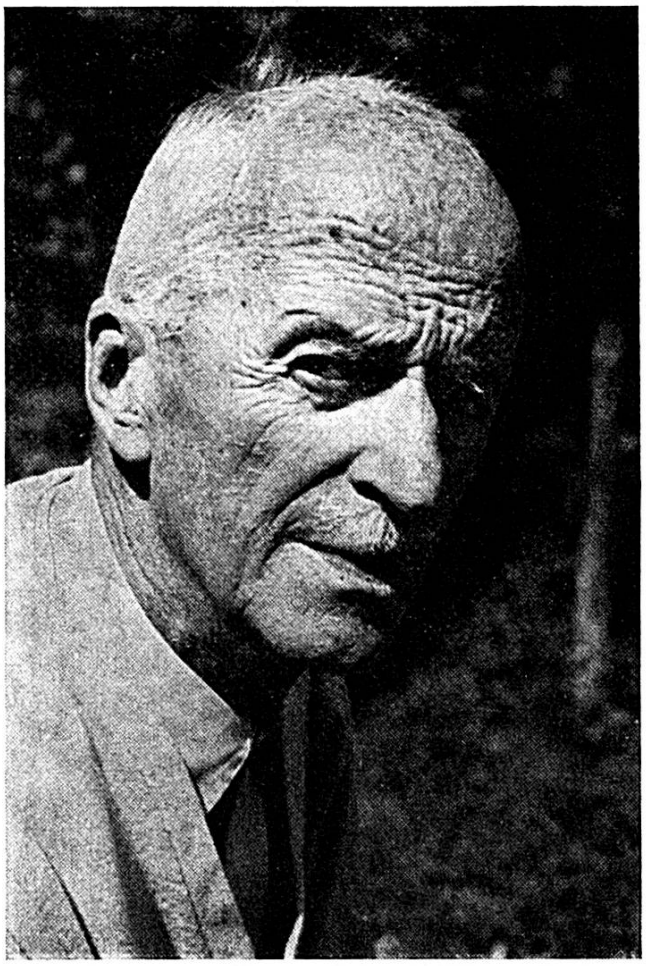

9.8.69 Photo Reusser

L'on connaît les circonstances qui entourèrent les suprêmes moments de l'existence de F.-Ed. Koby : ces samedi 6 et dimanche 7 septembre passés, une fois encore — et ce fut la dernière — en son chalet sis au bord du crêt rauracien, entre Sceut et Saint-Brais : site

heureusement choisi, puisqu'il lui avait valu de découvrir au pied de la falaise les cavernes « Saint-Brais I » et « Saint-Brais II » d'où il avait extrait, au cours des ans, des dizaines et des dizaines de mètres cubes de sol minutieusement trié à la main ; ce retour, à pied, le lundi 8 septembre, jusqu'au lieu-dit « Le Chésal », en aval de Saint-Brais où, comme à l'accoutumée, il devait prendre le car postal qui l'emmènerait à Glovelier, d'où il s'acheminerait, par le train, jusqu'à Bâle, afin d'y tenir ses consultations.

Or, ce jour-là, il en alla autrement. Ses forces vinrent à le trahir au Chésal, où il était parvenu d'une marche incertaine. Des témoins, en effet, le virent tituber, puis s'affaisser, victime d'une attaque dont il se savait d'ailleurs menacé. L'on frémit à la pensée que celle-ci eût pu le frapper en plein pâturage, ou dans le taillis qui entoure son chalet, dans la plus entière solitude, et privé de sa voix !

Tandis que — suprême énergie — il persiste du geste à manifester son intention de monter dans le car, de bonnes gens, heureusement informés, alertent son neveu M. le Dr Marc Auroi, médecin à Delémont.

Celui-ci est bientôt là, à prodiguer à son oncle les soins d'urgence, avant de le transporter à l'hôpital de Delémont où, en dépit de la sollicitude médicale la plus assidue, il ne reprendra pas entièrement connaissance et décédera, le vendredi 12 septembre, jour de son septante-neuvième anniversaire, entouré de l'affection des siens.

Selon ses dernières volontés, seuls les membres de sa famille, quelques collègues, quelques intimes, seront informés de cette pénible issue. Il spécifiera que l'avis de sa disparition d'ici-bas ne devait être rendu public qu'après son incinération, lorsque tout serait bien fini.

Cette façon de quitter ce bas monde « à l'anglaise » ou, si l'on préfère, « sur la pointe des pieds », est bien dans la ligne d'une existence menée à l'échelle des temps géologiques et paléontologiques ! F.-Ed. Koby n'avait-il pas vu son père découvrir des fossiles vieux de plusieurs dizaines de millions d'années ? Lui-même, qui se mouvait à l'aise dans les très vieilles civilisations dont il avait, avec un inlassable courage, retrouvé de trop rares témoignages, n'était-il pas bien placé pour savoir combien le temps se rit de nos prétentions de mortels éphémères ? Il connaissait le peu de poids d'un homme sur cette terre et nous comprenons bien la discrétion avec laquelle il quitta la scène... Vanité des vanités...

Oui, s'il s'agit de chair et d'os. Non, lorsque disparaît, du même coup, une intelligence de l'ampleur de celle de F.-Ed. Koby. Ici, nous avons de la peine à réprimer un mouvement de révolte. Or,

à l'instant de la suprême séparation, qui se situa le mardi 16 septembre, au crématoire de Bâle, dans la plus stricte intimité, M. le pasteur Kohler sut trouver, dans les textes sacrés, et l'appel à la résignation, et le miel de la consolation en face de cet inéluctable vers lequel, tous ensemble, nous allons : la mort. Aboutissement certes, mais aussi mystère.

Lumière pour les uns, nuit pour les autres, nous sommes certain que F.-Ed. Koby, qui avait tant médité, n'écarta pas cette grave question. Certain aussi que la science — et par là nous entendons la poursuite de la vérité — l'avait préparé à cette suprême confrontation. Dans cet ultime duel, où la mort finit toujours par triompher, ses dernières passes durent être courageuses ; n'avait-il pas été, tout au long de son existence, de ceux qui ne reculent pas ?... Paix donc à ses cendres !

Cette éminente personnalité, ce savant de renommée européenne, cet Emulateur fidèle, ce collaborateur de grande classe à nos « Actes », cet ancien président de section, ce membre d'honneur de notre société, ce détenteur de plusieurs distinctions académiques, du prix Jules Thurmann, celui auquel la Faculté des sciences de l'Université de Bâle pensait décerner le titre de docteur *honoris causa,* à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, était né à Porrentruy, le 12 septembre 1890. Sa mère était la fille de Joseph Pallain, qui fut préfet du district de Delémont de 1866 à 1873 ; son père, professeur de sciences naturelles à l'Ecole cantonale de 1875 à 1922, puis recteur de celle-ci de 1890 à 1918, a laissé une œuvre d'une ampleur écrasante sur les Polypiers ou Coraux fossiles du Jurassique, du Crétacé, du Bathonien ; il en décrivit 796 espèces, dont 485 nouvelles pour la science !

L'on conçoit qu'indépendamment même des facteurs héréditaires, le milieu dans lequel fut élevé F.-Ed. Koby l'ait orienté vers une carrière à base scientifique, à savoir la médecine, puis l'ophtalmologie. Les facteurs héréditaires ? Nous, qui avons eu la chance d'être élève de la dernière promotion du gymnase à étudier les sciences sous F.-L. Koby, pouvons en parler. De père à fils, que de points communs : même voix, même front, même mémoire, même rigueur dans la description, même habileté manuelle s'exerçant, pour le père, à isoler des fossiles de leur gangue et à les ciseler au burin pour en faire des chefs-d'œuvre de préparation, pour le fils, à reconstituer à coups de collage le « puzzle » d'un crâne d'ours écrasé par la chute d'une pierre ; même volonté de fer à défendre, contre l'adversaire, ce que l'on croit être la vérité scientifiquement démontrée. (Koby père

se brouille avec son ancien élève Louis Rollier à la suite de controverses au sujet de questions stratigraphiques ; Koby fils rompt en visière, avec une teinte de passion, aux préhistoriens suisses et surtout à Baechler, pour faire admettre sa théorie du « charriage à sec ».)

Nous avons eu l'honneur et la joie de pouvoir insérer F.-Ed. Koby dans le second volume de l'*Anthologie jurassienne* (1964, pp. 490-507) sous la forme d'une biographie accompagnée de la liste de toutes ses publications et de quelques pages extraites de son œuvre. Nous y renvoyons le lecteur. L'on trouvera, à la fin de cet article, la liste de ses derniers travaux (1964-1969)[1].

Cependant, bien des Emulateurs ne possédant pas l'*Anthologie*, nous nous permettons donc de reproduire ci-après les éléments biographiques que nous avons retenus après qu'il eut accompli ses études moyennes à l'Ecole cantonale, puis obtenu son diplôme de médecin (Bâle et Lausanne, 1915), puis son doctorat (1917), et qu'il se fut spécialisé en ophtalmologie.

« Il convient de relever, poursuivions-nous, que, sous des maîtres tels que Mellinger, Vogt, dont il avait été premier assistant, F.-Ed. Koby se hissa rapidement aux premiers rangs des ophtalmologues suisses. Aussi le verrons-nous tour à tour remplacer le docteur Meyer à l'hôpital de Colmar (1920), devenir chef de clinique du Dr Landolt à Paris (1921), fréquenter de nombreux hôpitaux, ainsi que l'Ecole d'anthropologie (Professeur Manouvrier). Parvenu à un haut degré de maîtrise dans l'ophtalmologie, il se voit confier à titre intérimaire — le professeur Vogt ayant été appelé à Zurich — la direction de l'Hôpital des yeux, à Bâle, où il ouvrira un cabinet en 1923.

A la base de la carrière scientifique du savant, il y a donc une formation sévère, une culture profonde, une information peu commune ; F.-Ed. Koby eût pu devenir « grand patron » aussi bien qu'éminent paléontologiste. On le charge d'un cours de biomicroscopie de l'œil dans le service du Dr Morax, à Lariboisière ; puis dans celui du professeur Jeandelèze à Nancy, ce qui lui vaudra la médaille de l'Université de Nancy (1927), tandis que la Société d'ophtalmologie de Paris le nomme membre correspondant étranger (1927).

De même, il se voit appelé à Louvain, en 1933, dans les services du professeur Van der Straeten.

Des ophtalmologistes français, espagnols, américains, anglais, feront chez lui de courts séjours pour s'y initier à la technique de

[1] Son œuvre comprend quelque 110 publications.

la biomicroscopie, car les traductions en plusieurs langues de son *Précis de biomicroscopie* l'ont fait connaître à l'étranger. »

La maîtrise que notre savant avait acquise dans sa profession est relevée encore dans l'article nécrologique que lui a consacré M. le Prof. Dr méd. F. Rintelen, chef de la Clinique ophtalmologique de l'Université de Bâle, dans le numéro du 18 septembre des *Basler Nachrichten,* en page 5.

En fait, il introduisit en Europe, et même au-delà de ce continent, la technique d'investigation biomicroscopique de l'œil par la fameuse « lampe à fente », qui lui avait été révélée par son grand maître Vogt.

Dans l'*Anthologie,* nous avons analysé son œuvre de spéléologue et de paléontologue, et nous ne saurions y revenir ici en détail. Ce bilan imposant comporte l'exploration de très nombreux gouffres et grottes ; de la rivière souterraine l'« Ajoulote » ; des grottes de Milandre (où il captura des insectes cavernicoles rarissimes) ; l'étude de la faune de l'époque glaciaire (sur la base de recherches de plusieurs années dans des cavernes suisses et françaises) ; l'étude plus particulière de l'ours des cavernes *(Ursus spelæus)*[1], la création de la théorie du « charriage à sec » (certains ossements, pris pour des instruments fabriqués par l'homme, résultent en réalité de fragments osseux qui, statistiquement, se produisent toujours aux endroits de moindre résistance, puis sont roulés, charriés par les animaux de passage, ou subissent l'action de l'eau) ; négation d'un « culte de l'ours », pour des raisons rationnelles et d'observation ; dès 1946, importantes révisions sur la chronologie des sols des cavernes ; étude de la faunule magdalénienne de La Vache (Pyrénées) ; dans ses derniers travaux, études sur les altérations pathologiques que peuvent présenter les os fossiles.

F.-Ed. Koby, par son labeur, voyait sa collection s'enrichir d'année en année, et donc ses possibilités de détermination devenir de plus en plus sûres.

Vint sa principale découverte : celle d'une incisive d'*Homo neanderthalensis* (1956) survenue à 2 m. 90 de la surface du sol de la caverne « Saint-Brais II » ; il s'agit là du plus ancien ossement humain — et le seul néanderthalien — qui ait été découvert en Suisse, jusqu'à ce jour. Cette découverte survenait après l'examen de quelque 40 mètres cubes de terre ! Ceux qui doutent encore que, dans

[1] L'on peut admirer, au musée d'histoire naturelle de Bâle, une reconstruction plastique, en grandeur naturelle, de l'ours des cavernes : ce beau travail a été surveillé par F.-Ed. Koby.

la recherche scientifique, le génie entre pour deux pour cent, et la transpiration pour nonante-huit pour cent, en ont là une magnifique démonstration ! Cette découverte fut le sommet de la carrière du chercheur dont nous regrettons tant la disparition.

Soucieux à l'extrême du contrôle de ses déductions concernant la datation des couches qui lui avaient livré ce précieux vestige, il eut recours à M. Pierre Reusser, Dr ès sc., Bâle, pour faire établir la chronologie absolue de celles-ci par la méthode du radiocarbone (C 14)[1]. Or les hypothèses de F.-Ed. Koby sur l'âge de la strate néanderthalienne de Saint-Brais II, à savoir 35 000 à 45 000 ans, furent nettement confirmées.

Voilà pour le savant. L'homme, lui, était tout d'une pièce. Epris de liberté, sincère dans tout ce qu'il entreprenait, disait ou pensait, il avait fait sa vie de la recherche de la vérité. L'esprit critique toujours en éveil, il pourfendait l'erreur et n'admettait que ce qui était démontré. Il vouait aux gémonies les adeptes de la pseudo-science. Toute victoire de la force brutale, toute emprise raciste ou nationaliste le mettait hors de lui. Il tenait ses promesses... mais malheur à qui n'agissait pas de même à son endroit !

Persuadé de la vitalité du Jura, il avait opté pour la création d'un vingt-troisième canton.

Mais F.-Ed. Koby lui-même nous en voudrait de ne pas nous départir tant soit peu du ton de la gravité, même en d'aussi pénibles circonstances. Plein d'un humour qui pouvait prendre toutes les formes et toutes les nuances, F.-Ed. Koby, en effet, saisissait et savourait le comique des choses.

Ses nécrologues ont parfois relevé, à ce que nous avons lu, le fait qu'il était resté célibataire, mais sans en fournir l'explication. Nous la voyons, quant à nous, dans la crainte d'une restriction de sa liberté, et dans le fait que la science s'était avérée, pour lui, une maîtresse aux exigences infinies. Il avait littéralement épousé la science.

Pourtant, il connaissait l'une des conditions, au moins, du bonheur conjugal ! En effet : un jour, comme on louait devant lui les qualités éminentes d'un certain mari, mais avant tout sa constance, sa fidélité, notre célibataire fit remarquer à l'assistance que le mérite de celui-ci était nul, « attendu qu'il avait une bonne mangeoire ».

[1] Pierre Reusser. *Essai de datation de la couche à Ours de la caverne de Saint-Brais II par la méthode du radiocarbone (C 14).* « Actes de la Société jurassienne d'Emulation », 1967, pp. 181-193.

A un contradicteur qui, non sans une pointe de perfidie, et sans avoir jamais mis le pied dans une caverne — et pour cause — déformait la vérité sur un point précis de spéléologie, F.-Ed. Koby répondait publiquement « que, dans sa vie de spéléologue, il avait vu beaucoup de choses, et vécu d'innombrables événements ; mais que l'événement des événements aurait été de rencontrer un jour son contradicteur... dans une caverne ».

N'est-il pas des cas où un brin de « rosserie » ne saurait nuire ?

On voit bien, par tout ce qui précède, qu'un homme de haute valeur nous a été ravi.

Qu'il nous soit permis, au nom de notre société, au nom de tous les amis du disparu, de tous ceux qui s'enrichirent à son contact, à la lecture de ses travaux, de promettre fidélité à sa mémoire, et souvenir fidèle de la terre jurassienne pour tout ce qu'il a ajouté au patrimoine intellectuel de celle-ci.

Edmond Guéniat

Compléments à la liste des travaux de F.-Ed. Koby publiée dans l'*Anthologie jurassienne*, vol. II (mis au point grâce à la précieuse collaboration de Mme Elisabeth Schmid, Laboratoire de préhistoire, Bâle, à laquelle nous exprimons notre gratitude) :

97. *La faunule de la Grotte de Néron, à Soyons (Ardèche).* Dans : *Miscelánea en Homenaje al Abate Henri Breuil.* Barcelona, 1964, pp. 473-483.
98. *Die Tierreste der drei Bärenhöhlen.* Dans : D. Andrist et autres, *Das Simmental zur Steinzeit.* « Acta Bernensia » III. Bern, 1964, pp. 149-160.
99. *Ostéologie de* Rupicapra Pyrenaica *d'après les restes de la caverne de La Vache.* « Bull. de la Soc. Préhist. de l'Ariège », t. 19, 1964, pp. 15-31.
100. *Essai d'une anatomie comparée du canal lacrymal osseux chez les mammifères.* Dans : *Na Jubilacao do Prof. Lopas de Andrade.* Lisboa, 1966, pp. 211-219.
101. *Une trace fortuite de hamster doré dans le Jura.* « Actes de la Soc. jur. d'Emulation », 1964, pp. 179-187.
102. *Remarques critiques sur les genres* Mimomys *et* Arvicola. « Eclog. geol. Helv. », 58, 1965, pp. 1093-1106.
103. *Vestiges préhistoriques d'élan et de castor dans le nord du Jura.* « Actes de la Soc. jur. d'Emulation », 1967, pp. 169-179.
104. *Plaquettes moustériennes de calcite apparemment retouchées.* « Revista da Faculdade de Letras de Lisboa », 3. sér., Nr. 10, 1966, Lisboa, 1967 (3 pages).
105. *Les « Rennes de Tursac » paraissent être plutôt des Daims.* Bull. de la Soc. Préhist. de l'Ariège », t. 23, 1968 (8 pages).
106. *Oligodontie par rétention des canines supérieures chez un ours des cavernes.* Extrait du Compte rendu de la Société paléontologique suisse. « Eclog. geol. Helv. », vol. 61/2, 1968, pp. 577-580.

En collaboration :

107. F.-Ed. Koby et St. Bröckelmann, *Mandibule tératologique d'ours des cavernes.* « Eclog. geol. Helv. », 60, 1967, pp. 657-660.

Publication posthume :

108. *Le Bœuf musqué (Ovibos) et ses représentations paléolithiques.* « Actes de la Soc. jur. d'Emulation », 1969, pp. 267-272.

1. Victor Desarzens dirigeant l'Orchestre de chambre de Lausanne à la collégiale Saint-Germain
2. Emile Gardaz et ses co-équipiers dans « Adieu Berthe »
3. Janine Charrat et Milorad Miskovitch
4. Les Funambules, de Delémont, dans « Pourquoi pas une fille ?» Au centre, l'auteur-acteur Jean-Louis Rais

Liste des décès

PORRENTRUY

1. M. le curé-doyen Joseph Barthe, Saint-Ursanne
2. M. Paul Calame, ancien professeur à l'Ecole cantonale, 38, rue Achille-Merguin, Porrentruy
3. Mlle Antoinette Grenouillet, institutrice, Alle
4. M. le Dr Louis Kilcher, Bonfol
5. Mlle Germaine Pétermann, institutrice, Saint-Ursanne
6. M. Alphonse Roulet, fondé de pouvoir F.M.B., 1, allée des Peupliers, Porrentruy
7. M. Jean B.V. Staehli, prof. de langues anciennes, musicologue, 4, Nelkenstrasse, Zurich

DELÉMONT

1. M. Henri Demagistri, employé B.C.B., 64, rue de Chêtre, 2800 Delémont
2. M. Rolf Voëlin, 31, rue des Martins, 2800 Delémont

ERGUEL

1. M. Robert Gygax, industriel, 68, rue des Jonchères, 2610 Saint-Imier

LA NEUVEVILLE

—

BIENNE

1. M. Albert Hilfiker, Bienne
2. M. Henri Nicolet, Bienne

BERNE

1. M. Gustave Boucon, 24, Friedheimweg, Berne
2. M. Joseph Hüsser, 1, Morgartenstrasse, Berne
3. M. Pierre Jeanguenin, 90, Eichholzstrasse, Wabern
4. M. Julien Villard, 18, Erlachstrasse, Berne

LA PREVOTÉ

—

FRANCHES-MONTAGNES

—

BALE

1. M. le Dr Frédéric-Edouard Koby, ophtalmologue, 6, Feierabendstrasse, 4000 Bâle

TRAMELAN

1. M. Eric Rossel, secrétaire communal, Tramelan

LA CHAUX-DE-FONDS

—

GENÈVE

1. M. Léopold Boissier
2. M. Romain Gigon
3. M. Raphaël Theurillat

LAUSANNE

1. M. Georges Gigon, fondé de pouvoir, 27, boulevard de Grancy, 1006 Lausanne
2. M. Henri-Alin Schuler, artiste peintre, 3, rue du Simplon, 1006 Lausanne

FRIBOURG

—

NEUCHATEL

1. M. Henri Ketterer, publiciste, 22, chemin de la Boine, 2000 Neuchâtel